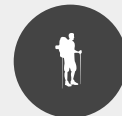


REMUZAT - VILLEPERDRIX - GRP®

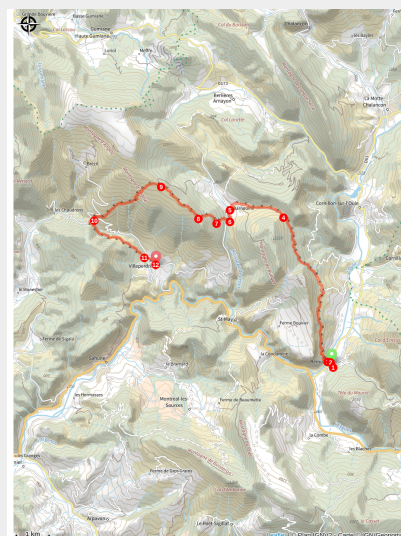
Tour des Baronnie provençales

Jour 11

Baronnies en Drôme Provençale



La montagne d'Angèle (Pauline Amberg - PNR des Baronnies Provençales)



Entre crêtes, cols et montagnes d'Angèle, admirer des panoramas hors normes sur tout le territoire des Baronnies provençales.

Découvrez le village de Rémuzat, dominé par l'imposant Rocher du Caire, où planent toutes les espèces de vautours de la région. Empruntez les sentiers escarpés vers le charmant village perché de Villeperdrix. En chemin, laissez-vous émerveiller par les paysages grandioses entre la montagne du Buëgue et celle d'Angèle. Là-haut, un panorama à 360 degrés s'offre à vous, révélant la beauté des montagnes et vallées des Baronnies provençales.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 17.7 km

Dénivelé positif : 1182 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

Départ : Rue de l'Eglise, Rémuzat

Arrivée : Rue du village, Villeperdrix

Balisage :  GR  GRP  PR

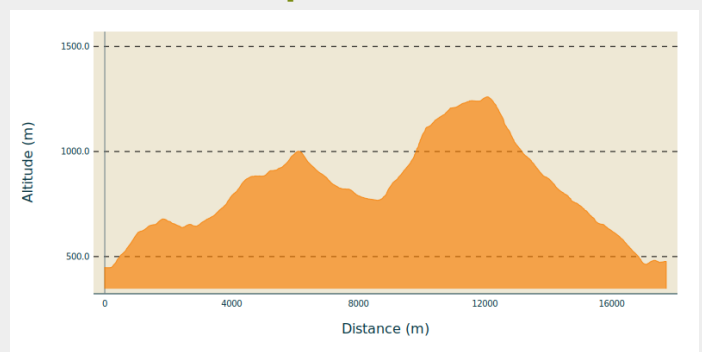
Communes : 1. Rémuzat

2. Cornillon-sur-l'Oule

3. Villeperdrix

4. Chaudebonne

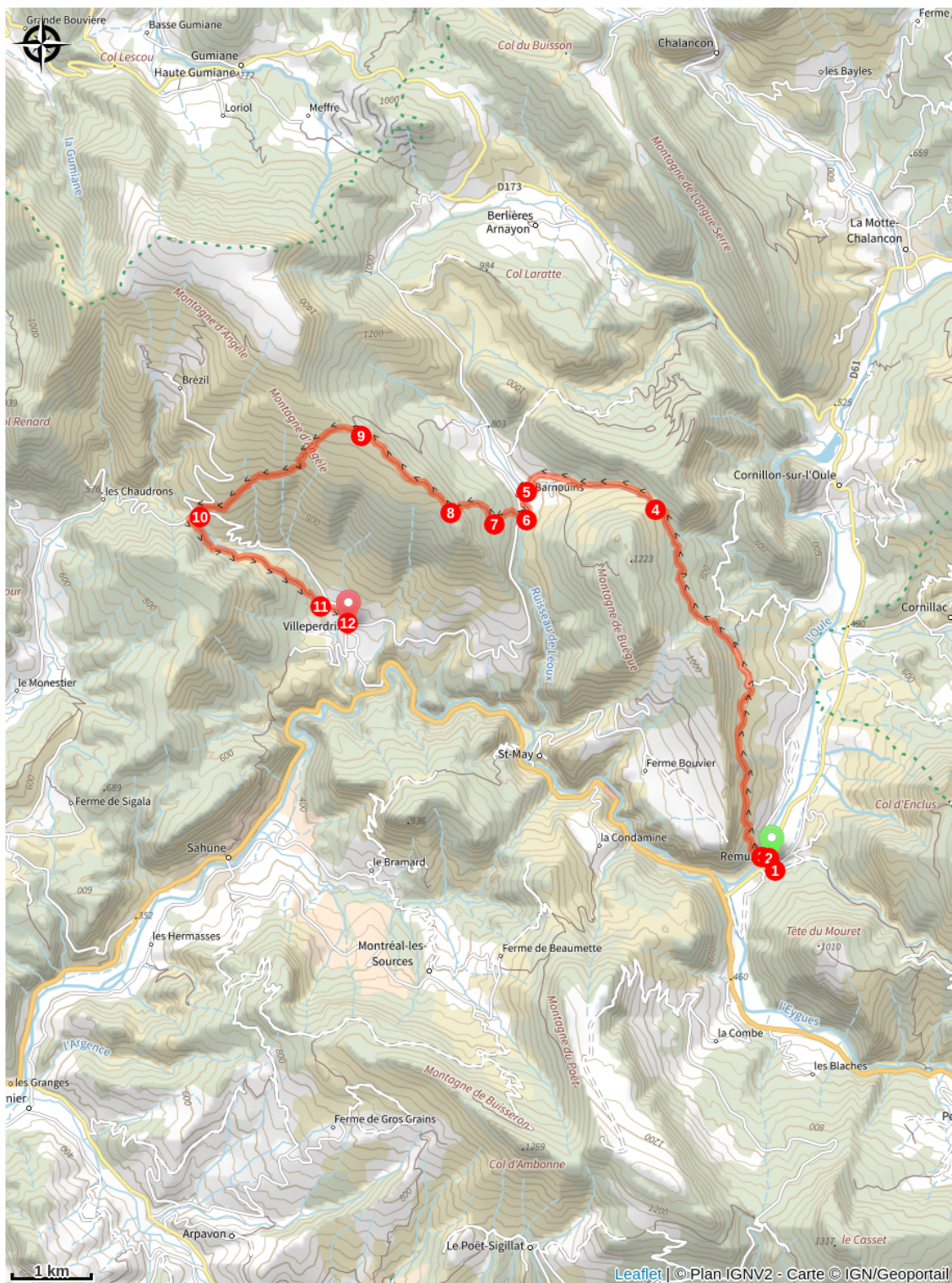
Profil altimétrique



Altitude min 451 m Altitude max 1254 m

- 1-** Du Pont du Rif (450 m), prendre à droite par la rue la Terre puis continuer par la rue Place Léon et Georges Rolland jusqu'à la place Rolland (448 m). De là, passer la Place du Champs de Mars, franchir le pont et virer à droite.
- 2-** Du parking, emprunter le sentier qui monte.
- 3-** Au croisement avec un second sentier, continuer en face pendant 3 km en direction du col de Pensier (1002).
- 4-** Au col, descendre la piste large et continuer sur la route, après la ferme.
- 5-** Au panneau directionnel Léoux (775 m), virer à gauche en direction de Remuque par le Chemin de la Botte. 400 m plus loin, au panneau direction Chemin du Buëgue (760 m), tourner à droite, passer le pont et monter le sentier tout droit pour atteindre le lieu dit Remuque. Au croisement avec la route, tourner à gauche jusqu'au panneau La Remuque (780 m).
- 6-** Monter le chemin en direction du Col de Pierre Blanche. 40 m plus loin, prendre le sentier à droite qui monte balise GRP®. Au croisement avec la piste, continuer à gauche à monter.
- 7-** 200 m plus loin, prendre la piste qui part à droite, balisée GRP®. Continuer sur la piste sur 300 m puis prendre le chemin à gauche.
- 8-** Arriver sur les crêtes de la Montagne d'Angèle, longer la falaise à droite par le sentier balisé GRP®.
- 9-** Arriver au Pas de l'Essartier au niveau de la croix en bois sur un tas de pierre, continuer tout droit puis virer un peu vers la gauche pour entamer la descente vers Villeperdrix en suivant le sentier balisé GRP®.
- 10-** A proximité du Col de Chaudebonne (760 m), au croisement entre le sentier et la route, prendre à gauche le long de la route qui descend. 100m plus loin, prendre la piste à gauche. Continuer sur 60 m puis virer à gauche sur le sentier traversant marnes et forêt. Continuer sur le sentier principal.
- 11-** Après 2 km, traverser le Ruisseau du Pibou et poursuivre sur le sentier longeant les vergers et l'oliveraie. Rejoindre Villeperdrix par la fontaine.
- 12-** Continuer tout droit et arriver au parking sur la droite en bordure de la route principale.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Nyons par la D94. Depuis l'Epine par la D994 puis la D94.

Parking conseillé

Office du Tourisme, Rémuzat